

Du 6 mai 2026



District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



FÉLICITATIONS

Félicitations au FC NIVOLET (U13G) qui termine sur le podium du FESTIVAL U13 PITCH REGIONAL et à l'ENTENTE G.A.P.S. – US DOMESSIN (U13F).



FC NIVOLET (U13G)



**L'ENTENTE G.A.P.S. –
US DOMESSIN (U13F)**

SOMMAIRE

Secrétariat	page 2	Commission Féminines	page 29
Trésorerie	page 3	Commission Critérium Féminin séniors	page 30
Commission Délégations	page 4	Commission Technique	pages 31 à 32
Commission FMI	page 5	Commission des Règlements	pages 33 à 34
Commission Sportive	pages 6 à 9	Commission des Arbitres	pages 35 à 39
Commission PEF	page 10	Commission Prévention et Ethique	page 40
Commission des Jeunes	pages 11 à 23	Commission de Discipline	pages 41 à 44
Commission Futsal	pages 24 à 25	Annexes :	page 45
Commission des Coupes	pages 26 à 28		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 27 avril au 4 mai 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

AS UGINE – FC BAUGES

Commission des Règlements :

CA MAURIENNE.

Commission Sportive:

AS NOVALAISE - Groupement Jeunes Union Sportive Chambéry Cognin - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - J.S. CHAMBERIENNE (2) - AIX F.C. (8) - AS LA BRIDOIRE - U.S. DOMESSIN - F.C. LA ROCHETTE - U.S. CHARTREUSE GUIERS(2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard(2) - FC NIVOLET - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - ET.S. LE BOURGET DU LAC (2) - ENT. VAL D HYERES (2) - F.C. ST BALDOPH (2) - CHALLES S.F. - F.C. ST MICHEL SP. - ENT. S. DE TARENTEISE - US PONTOISE. - MONTMELIAN A. - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - FC Haute Tarentaise – FC CHAMBOTTE – FC BELLE ETOILE MERCURY – ST PIERRE SPORT FOOTBALL (2) – FC SUD LAC – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) – AS NOVALAISE – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Commission De Discipline

Courrier :

FC LAISSAUD - CA MAURIENNE. (2) – FC SUD LAC -

Rapport :

F. C. CHAMBOTTE - ENT. VAL D HYERES - COGNIN SP. (4) - Gerald HUNSTEDT - Achraf SMAILI - Fatima EDDOUM - Boucher Damien - Milan MAURIZIO (2)

Commission Des Arbitres:

Jean-Pierre BUTEL - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - Cathy PETIT - ENT. S. DE TARENTEISE - Jérôme MATHERET – Denis CRESTEE – Gérard SOTO – GIGARTE Yanis – Christophe DUPAYS (2) – Jacky MESTACH (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS – NGOM Djiga – CHEVALLIER Michel (2) – Gilles HUNSTEDT

Commission des Coupes:

MONTMELIAN A.

Commission Ethique et Incivilité :

Fatima EDDOUM





TRÉSORERIE

Mercredi 4 mai 2026

Virements :

➤ ENT VAL D'HYERES	420,80 €	➤ US ST REMY	43.00 €
➤ AS BARBERAZ	251.05 €	➤ FC LA ROCHETTE	406.65 €
➤ FC BAUGES	18.00 €	➤ FC CHAMBOTTE	834.00 €
➤ FC VILLARGONDRAN	24.32 €	➤ CLUB SPORTIF BELLEY	70.00 €
➤ FC SUD LAC	572.02 €	➤ FC LAISSAUD	372.08 €
➤ US CULOZ GRAND COLOMBIER	70.00 €	➤ US GRIGNON	279.00 €
➤ FC CHALLES	163.78 €	➤ AS NOVALAISE	347.00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de **416.02 €** de se manifester, car dans le libellé du virement, nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 29 avril 2026.

Ces sommes sont à régler au District avant le 23 mai 2026.

Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de Barberis
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression
Gestion & datas
Informatique
Sécurité
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION ARRET des anciennes versions FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous vous rappelons l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, deviennent inutilisables à compter du 1 avril

L'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

RAPPELS AUX CLUBS

Article 34-2-1 : Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour. Une dérogation pourra être accordée dans les niveaux inférieurs du District pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

COURRIER CLUB

A.S LA BRIDOIRE 2 : lu et noté, accord pour rencontre D5A

ENT.F CHAUTAGNE 2 : lu et noté, nous informant du forfait de leur équipe D5A le 03 mai 2026.

MONTMELIAN AF3 : lu et noté, nous informant du forfait de leur adversaire D5A le 03 mai 2026

U.S PONTOISE : lu et noté, nous informant du forfait de leur équipe D1 le 03 mai 2026.

A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 : lu et noté, A. PORTUGAIS CROIX ROUGE / U.S CHARTREUSE 2 rencontre D3A du 10 mai 2026 se jouera sur le terrain de repli (stade LEVEL Cognin), accord de la commission Sportive.

NOTES AUX CLUBS

En cas de report de match ou forfait c'est aux clubs de prévenir le club adverse et les officiels dans les délais réglementaires

En attente de FMI ou Feuille de match papier :

Rencontre D5A ENT. F. CHAUTAGNE 2/ MARTHOD SP 1 du 26 avril 2026 pour le 10 mai 2026 au plus tard, avant sanction.

Rencontre D4A A.S BARBERAZ1/ ENT VAL D'HYERES 2 du 03 mai 2026 pour le 17 mai 2026 au plus tard, avant sanction.

Les frais du match aller ayant été payés par le club ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3.

Lors du match retour D4B du 09 mai 2026 à 18H30 ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3/ ALBERTVILLE FOOT 73, les indemnités d'arbitrage sont à la charge du club ALBERTVILLE FOOT 73.

Décision :

1 match à huis clos, match retour à 15H le 10 MAI 2026 pour l'équipe A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1 contre COGNIN S.P1 (terrain BOUTRON)

Désignation d'un délégué mandaté par le district au frais de A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

3 trois arbitres officiels aux frais de A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1.



HOMOLOGATIONS

Commission de discipline suite match aller arrêter n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP 1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Décision : résultat acquis sur le terrain,

COGNIN SP 1 : 3 Buts, 3pts

A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1 : 1 But, 0pt.

Commission Règlement :

Match N°53996822 D3B du 12 avril 2026 U.O. ALBERTVILLE 2/ CŒUR DE SAVOIE 1

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Résultat :

U.O ALBERTVILLE 2 : 2 buts, 3 pts

COEUR DE SAVOIE 1 : 1 but, 0 pt.

Commission Règlement :

Résultat acquis sur le terrain

Match N°55479962 D5A du 12/04/2026 MONTMELIAN 3/ MARTHOD SP 1

Résultat :

MONTMELIAN AF 3 : 3 buts, 3 pts

MARTHOD SP : 1 but, 0 pt.

Rencontre retour n° 55481630 D5C du 26 avril 2026 U.S GRIGNON2/F.C ST MICHEL SP2.

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club U.S GRIGNON 2,

Résultat :

U.S GRIGNON 2 : 0 But, moins -1pt

F.C ST MICHEL SP 2 : 3 Buts, 3 pts.

Match retour n° 55479969 D5A du 26 avril 2026

A.S LA BRIDOIRE2/MONTMELIAN AF3.

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club MONTMELIAN AF 3.

Résultat :

A.S LA BRIDOIRE 2 : 3 Buts, 3 pts

MONTMELIAN AF 3 : 0 But, moins -1pt.

Article 39-4 Règlement du District :

Le club de l'AS Bridoire s'étant déplacé au match aller le 22 mars 2026 à MONTMELIAN A.F3 doit indemniser 38 Kms x2€= 76€

Une fiche navette a été éditée pour créditer le compte du club l'A.S BRIDOIRE.

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 9 et 10 MAI 2026

D1 du 10 mai 2026 :

Match n°53998776 F.C CHAMBOTTE2/ U.S PONTOISE, demande effectuée sur FootClubs la rencontre se jouera à 12H45 (stade Philippe Basso -PN-T4-E6 Entre Lacs) rencontre R3 (I) à 15H

D2 du 10 mai 2026 :

Match n°53997886 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1 demande effectuée sur Footclubs et acceptée par le club adverse horaire 12H45 (Complexe Raoul VILLOT -SY-T5)



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

D4A du 09 mai 2026 :

Match N° 53975719 AIX F.C 3/ A.S BARBERAZ 1, terrain de repli se jouera à 20H stade Jacques Forestier 2 (-PN-T4)

D4A du 10 mai 2026

Match n° 53975718 U.S LA RAVOIRE 2 / C.A YENNE 2 demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 12H30, (stade Basset- SY-T4), acceptée par le club adverse, accord de la commission

D4B du 09 mai 2026 :

Match N° 53976995 ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3/ AF73, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 18H30, et acceptée par le club adverse, accord de la commission (stade des Fins 2-SY-T5-E6 DRUMETTAZ)

D5A du 10 mai 2026 :

Match n° 55480618 CHALLES SF2 / ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 12H 30 (Terrain BERTAIOLA PN-E6) et acceptée par le club adverse, accord de la commission

D3A du 10 mai 2026 :

Match n° 53974458 A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2/ US CHARTREUSE GUIERS 2, se jouera au Stade LEVEL Chambéry à 15H, suite au huis clos terrain BOUTRON de la D1

JOURNEE FORFAITS DU 3/05/2026

Rencontre retour n°53976726 (D1) du 03 mai 2026 rencontre

FC VILLARGONDRAN 1/ U.S PONTOISE 1

1^{er} Forfait du club U.S PONTOISE 1

La commission sportive n'a pas été avisée du forfait du club U.S PONTOISE 1

La commission appliquera l'Article 39-4 du règlement du District.

Rencontre retour (D5A) MONTMELIAN AF3/ ENT. F. CHAUTAGNE 2 du 03 mai 2026.

La commission sportive n'a pas été avisée du forfait du club ENT F CHAUTAGNE 2.

La commission appliquera l'Article 39-4 du règlement du District.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Règlementaire :

Match N° 53976697 du 23 mars 2026 U.S.C AIGUEBELLE 1/ E.S. TARENTOISE 2

Commission Appel règlementaire LAuRAFoot du 27 mars 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1.

Commission discipline : Match arrêté

Rencontre n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1.

Commission Règlement :

Match D2 N° 53997882 F.C DU NIVOLET 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 2 du 25 avril 2026.

Commission Règlement :

Match D4A N° 53975712 F.C SUD LAC 2 / A.S BARBERAZ 1 du 26 avril 2026.



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

Les demandes de modification de match doivent, OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



 <p>COSEEC France <i>Sols et Equipements Sportifs</i></p>	 <p>17 Impasse de la pierre à feu PAE Les Grandes Vignes 74330 LA BALME DE SILLINGY Tél : 04 50 68 84 28</p>
---	--



COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



En lien avec les prérequis publiés précédemment (c'est-à-dire 3 fiches actions PEF formalisées sur la plateforme avant le 19 avril 2026), voici la liste des 12 clubs invités à la « Faites du PEF » :

- GJ LA SAVOYARDE
- AIX FC
- AS UGINE
- CHAMBERY SF
- ES DRUMETTAZ MOUXY
- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- FC SUD LAC
- JS CHAMBERIENNE
- UO ALBERTVILLE
- US CHARTREUSE GUIERS
- US LA MOTTE SERVOLEX

Cet évènement se déroulera le mercredi 17 juin après-midi à LAISSAUD.

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 4 mai 2026

COURRIERS

Reçu : Forfait FC AIX les BAINS contre FC ST-BALDOPH
Forfait JS CHAMBERY contre US LA RAVOIRE

CHAMPIONNAT

Match du 9 Mai 2026 :

Match N°54001918 FC-SAINT-BALDOPH / US-DOMESSIN, à 17 H 30

Match N° 54001914 CHAMBERY SPORT 73 / FC-CHAMBOTTE

Match N° 54001917 JS-CHAMBERY / FC AIX les BAINS, à 16h30 au BIOLLAY, stade Michel VALLET

AMENDES FORFAIT

JS CHAMBERY : Doit 52 euros au district premier forfait
Doit à la RAVOIRE qui s'est déplacé au match aller
11 KMS X 2 € = 22 euros

FC AIX les BAINS : doit 52 euros au district premier forfait

HOMOLOGATIONS

Match N° 54001915 AIX les BAINS / ST-BALDOPH Forfait D'AIX les BAINS
ST-BALDOPH 3 BUTS 3 POINTS
AIX les BAINS 0 BUT MOINS – 1 point

Match N° 54001916 LA RAVOIRE / JS-CHAMBERY Forfait de JS-CHAMBERY
LA RAVOIRE 3 BUTS 3 POINTS
JS-CHAMBERY 0 BUT MOINS-1 POINT

NOTES AUX CLUBS

ATTENTION : Mr HANS Alain sera injoignable du 11 mai au 16 mai.



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 4 mai 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H00

CHANGEMENT DE CE WEEK-END

D1

N°55416366 CHAMBERY SAVOIE FOOT 1- US CHARTEUSE GUIERS 1 est inversé et se jouera à 15H00 à ST LAURENT DU PONT

N°55416365 GJ LA SAVOYARDE1- GAPS 1 se jouera à 16H00 à MONTMELIAN

D2

N°55417574 SAINT PIERRE SPORT 1- CA MAURIENNE 1 se jouera à 15H30 à SAINT PIERRE D'ALBIGNY

D3

N°55418546 FC SAINT BALDOPH- GROUPEMENT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN se jouera à 13H00

N°55418548 AS BARBERAZ 1- FC BELLE ETOILE MERCURY 2 se jouera à 17H00

N°55418549 JS CHAMBERIENNE 1- GJ LA SAVOYARDE 2 se jouera à 14H30 stade LEVEL à COGNIN

NOTE AUX CLUBS

Les clubs programmant leurs matchs avant 13h30 s'exposent au risque de ne pas avoir d'arbitre officiel.



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

F.C. MERCURY / F.C. HTE. TARENTEISE / GAPS / FC CHAMBOTTE / A.S.H.C.S. LA BATHIE / F.C. MAURIENNE / U.O. ALBERTVILLE. – E.S. TARENTEISE. (Planning).

LIEU DES RENCONTRES JOURNÉE 7 DU 10 MAI 2026

D.1.

Match N°. 55477177. F.C. CHAMBOTTE 1 / F.C. MERCURY 1. Se joue au stade Francis IVARS à LA BIOLLE.

Match N°. 55476874. HTE. TARENTEISE 1 / GJ. LA SAVOYARDE 1. Se joue au : Stade J.C ROCCA à AIME.

D.2.

Match N°. 55476874. ENT. C.S. MAURIENNE 1 / F.C MERCURY 2. Sade de LOUTRAZ.

Match N°. 55476875. ENT.ASCHCS LA BATHIE 1 / ENT.VAL D'HYERES 1. Se joue au stade Jean Baptiste MANZONI au VILLARD MONTAILLEUR.

D.3 POULE A.

Match N°. 5549004. AIX F.C. 2 / F.C. SUD LAC1. Accord des deux clubs. Se joue le **VENDREDI 08 MAI à 12H00** stade **GARIBALDI**.

Match N°. 55495012. GAPS 2 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3. Se joue au :

Stade Guy FAVIER à PONT DE BEAUVOISIN.

D.3.POULE B.

Match N°. 55482911. F.C. DU NIVOLET 4 / CHAMBERY SPORT 73 1.

Se joue au stade des BARILLETES.

D.3.POULE C.

Match N°. 55722683. ENT.FC MAURIENNE 2 / A.S. UGINE 1. Accord des deux clubs pour jouer le **17 MAI** à 10H00.

Match N°. 55483130. HAUTE TARENTEISE 2 / F.C. MERCURY 3.

Se joue le **MERCREDI 20 MAI À 15H00**.

Match N°. 55483131. E.S TARENTEISE 2 / U.O.A. 1. **Match INVERSE SE JOUE LE MERCREDI 20 MAI 15H00. ALBERTVILLE.** (ATTENTE CONFIRMATION DES DEUX CLUBS).

LIEU DES RENCONTRES (Journée Matches décalés)

D.3. POULE A. (Journée N°. 07 du 10 mai).

Match N°. 55495011. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / CA YENNOIS 1.

Se joue le **10 MAI 2026**. A 13h00 (Accord des deux clubs)

D.3.POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55494990. ETS LE BOURGET DU LAC 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 3

Se joue le **17 MAI 2026**.

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 MAI à 15H00**.

D.3.POULE C. (Journée N°. 07 du 10 mai).

Match N°. 55482683. ENT.FC. MAURIENNE 2 / A.S. UGINE 1. Accord des deux clubs pour jouer le **17 MAI**.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES A ENVOYER POUR LE LUNDI 4 MAI

D.2.-Match N°. 55476859. ST. PIERRE SPORT 1 / F.C. MERCURY 2.

D.3.C. Match N°. 55482864. ES. TARENTEISE 2 / ENT.BASSE MAURIENNE1.

U/15 A 8 PRINTEMPS 2026

Journée N°. 6 du dimanche 10 MAI 2026. **CLUB RECEVANT**

10h00

- PLATEAU 1

FC BAUGES 1 / AS BOZEL 1 / US ST REMY 1

- PLATEAU 2

GJ LA SAVOYARDE 3 / **CHALLES SF** 1 / ENT BASSE MAURIENNE 2

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du Lundi 4 mai 2026

INFO AUX CLUBS

Rappel du règlement aux clubs : vous devez envoyer un mail au District de Savoie pour toute équipe forfait avant le vendredi midi précédant le samedi du match, à contrario au plus tard le lundi midi suivant le match.

Les équipes concernées par la PITCH, les matchs sont déplacés au jeudi 14 mai 10h30 et samedi 23 mai aux heures initialement prévues.

La règle reste la même : pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce, jusqu'au vendredi précédant la date du match à 12h.

Les demandes tardives se retrouvent en Non-homologation à partir du week-end ou en refus automatique dès le lundi 00h01

Donc nous vous rappelons de bien vouloir effectuer vos demandes dans les meilleurs délais afin d'obtenir une réponse des clubs adverses et d'éviter tout refus automatique consécutif suite de la mise à jour de l'outil.

Aucune demande transmise par mail ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer. La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!



**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

LISTE ET DATE DES MATCHS AVANCEES OU DECALER

MERCREDI 06 MAI :

AIX F.C. 4 contre F.C. CHAMBOTTE 1 à 18H Stade FORESTIER **D1 POULE B**

VENDREDI 08 MAI :

AIX F.C. 1 contre GAPS 1 à 10H Stade GARIBALDI

D1 Poule A

J.S. CHAMBÉRIENNE 2 contre F.C. NIVOLET 5 à 13h30

Stade JACQUES LEVEL

D3 Poule A

JEUDI 14 MAI :

F.C.B. ETOILE MERCURY 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 à 16h30

D1 Poule C

F.C.B. ETOILE MERCURY 4 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 à 16h30

D3 Poule C

Stade de la GRILLETTE

JEUDI 21 MAI :

AIX F.C. 4 contre F.C. NIVOLET 5 à 17h30 Stade GARIBALDI **D1 Poule A**

LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR INTEMPERIE

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GAPS 2 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D2 Poule A**

GAPS 3 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A.**

U.O. ALBERTVILLE contre CA MAURIENNE **D2 Poule C**

LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR COUPE PITCH

JEUDI 14 MAI A 10H30 :

GAPS 1 contre CHAMBERY SAVOIE. FOOTBALL. 2 **D1 Poule A**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**

GAPS 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**

ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule C**



PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES OU DATES

CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre AIX F.C. 4 **D3 Poule A**
CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 contre VILLARGONDRAN **D1 Poule C**
CHAMBERY SAVOIE FOOT 1 contre ENT. CHAUTAGNE CULOZ **D1 Poule A**
A 10H PLAINE DE JEUX MAGER 1 CHAMBERY.

U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 contre CAM **D2 Poule C**
U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2 contre VILLARGONDRAN 2 **D3 Poule C**
A 14H STADE D'ARBINE LA BATHIE.

GAPS 2 contre DOMESSIN **D2 Poule A**
A 10H30 STADE GUY FAVIER LE PONT DE BEAUVOISIN.

GIJUSCC 2 contre VAL D'HYÈRES3 **D3 Poule B**
A 15H STADE DU CHATEAU COGNIN.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS DE TERRAIN

GAPS 1 contre F.C. CHAMBOTTE 3 **D3 Poule A**
A 13H30 STADE MUNICIPALE LA BRIDOIRE.

GJ LA SAVOYARDE 4 contre ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**
A 13H30 STADE DES ILES MONTMELIAN.

F.C. HTE TARENDAISE 1 contre F.C. NIVOLET 2 **D1 Poule A**
F.C. HTE TARENDAISE 2 contre F.C.B. ETOILE MERCURY 3 **D3 Poule B**
A 13H30 STADE JEAN-CLAUDE ROCCA AIME-LA PLAGNE.

AMENDES POUR FORFAIT

55550223	U13	02/05/2026	E.S. TARENDAISE 3	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55550227	U13	02/05/2026	U.O. ALBERTVILLE 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55550226	U13	02/05/2026	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55550174	U13	02/05/2026	SUD LAC 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55550015	U13	02/05/2026	E.S. TARENDAISE 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55550019	U13	02/05/2026	ST MICHEL SPORT	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55549968	U13	02/05/2026	LE MONCEL	FORFAIT	35 €	DISTRICT



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

55549919	U13	02/05/2026	CHALLES 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
55549853	U13	02/05/2026	ENT. BASSE MAURIENNE 1	FORFAIT	35 €	DISTRICT

FMI

55549968	U13	02/05/2026	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55549968	U13	02/05/2026	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55549967	U13	02/05/2026	U.S. LA RAVOIRE 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55549967	U13	02/05/2026	U.S. LA RAVORE 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55549966	U13	02/05/2026	AIX F.C. 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55549966	U13	02/05/2026	AIX F.C. 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55550170	U13	02/05/2026	AIX F.C. 5	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55550170	U13	02/05/2026	AIX F.C. 5	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55550174	U13	02/05/2026	ENT. VAL D'HYERES 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55550174	U13	02/05/2026	ENT. VAL D'HYERES 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55549916	U13	02/05/2026	U.S. LA RAVORE 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55549916	U13	02/05/2026	U.S. LA RAVORE 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT
55549723	U13	02/05/2026	ENT. CHAUTAGNE CULOZ	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
55549723	U13	02/05/2026	ENT. CHAUTAGNE CULOZ	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)



U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Courriers :

- FC CHAMBOTTE : arrêt équipe 5
- ENT VAL D'HYERES : arrêt équipe 3
- US GRAND MONT LA BATHIE : forfait de toutes les équipes le 9 mai 2026 car engagé sur des tournois
- AIX FC : forfait des équipes 2 et 4 le 9 mai 2026 car engagé sur des tournois
- GJ LA SAVOYARDE : forfait équipe 2 le 9 mai 2026

Calendriers :

La journée 7 du samedi 9 mai 2026 est en ligne sur le FAL.

Samedi 14 mai : aucune journée programmée

Samedi 23 mai : une journée optionnelle sera proposée

Samedi 30 mai : J8

Samedi 6 juin : J9

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 25 avril 2026

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE (feuille d'effectif)

D2/D3

- CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE (feuille d'effectif ET de critérium)
- F.C. VILLARGONDRAN (feuille d'effectif)
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET de critérium)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 11 mai 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Journée 8 du samedi 9 mai 2026 :

D1



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

Criteriums U11 / Printemps 2026	
D1 / UNIQUE	
09/05/2026 - 10h00 - Classique Culoz - Stade Municipal 1 Rue Du Stade - 01350 Culoz	
<u>UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1</u> GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 1 U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 F.C. DU NIVOLET 1	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 F. C. CHAMBOTTE 1 AIX F.C. 2 CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4
09/05/2026 - 10h00 - Classique Challes-Les-Eaux - Stade Bertaiola Rue Du Stade - 73190 Challes-Les-Eaux	
<u>CHALLES S.F. 1</u> AIX F.C. 1 ENT. S. DE TARENTEISE 1 GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 1	ENT BASSE MAURIENNE 1 CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 4 ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1 GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 1
09/05/2026 - 10h00 - Classique Chambery - Plaine De Jeux Mager 1 Route De La Labiaz - 73000 Chambery	
<u>CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1</u> F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 FC DE HAUTE TARENTEISE 4	U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1
09/05/2026 - 10h00 - Classique Grignon - Stade De Neveau 1 Route Departementale 925 - 73200 Grignon	
<u>U.S. GRIGNON 1</u> A.S. DE BARBERAZ 1 C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE 1 CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2	

D2/D3

Epreuve / Phase		Criteriums U11 / Printemps 2026	
Secteur / Poule		D2/D3 / UNIQUE	
Samedi 9 mai 2026 - Classique			
09/05/2026 - 10h00 - Classique Le Bourget Du Lac - Stade André Sandon Rue Du Stade - 73370 Le Bourget Du Lac		09/05/2026 - 10h00 - Classique La Ravoire - Stade Marcel Basset 595 Chemin Des Drouilles - 73490 La Ravoire	
D2	<u>ET.S. LE BOURGET DU LAC 1</u>	D2	<u>U.S. LA RAVOIRE 1</u>
D2	CHAMBERY SPORT 73 1	D3	<u>U.S. LA RAVOIRE 2</u>
D3	CHAMBERY SPORT 73 2	D3	CHAMBERY SPORT 73 3
D2	F.C. DU NIVOLET 2	D2	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2
D3	F.C. DU NIVOLET 3	D3	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 3
D2	J.S. CHAMBERIENNE 1	D2	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 2
D3	J.S. CHAMBERIENNE 2	D2	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3
D3	U.S. LA RAVOIRE 3	D3	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4
09/05/2026 - 10h00 - Classique Voglans - Stade Noël Mercier Rue Pre Fontaine - 73420 Voglans		09/05/2026 - 10h00 - Classique Vimines - Stade Des Platieres Les Platires - 73160 Vimines	
D2	<u>F.C. SUD LAC 1</u>	D2	<u>ENT. VAL D'HYERES 1</u>
D3	<u>F.C. SUD LAC 2</u>	D3	<u>ENT. VAL D'HYERES 2</u>
D2	A.S. LE MONTCEL 1	D2	AIX F.C. 3
D2	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 3	D3	AIX F.C. 5
D3	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE 1	D2	C.A. YENNOIS 1
D2	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3	D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1F
D3	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4	D2	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 4	D3	U.S. CHARTREUSE GUIERS 3



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

09/05/2026 - 10h00 - Classique Lescheraines - Stade André Thunot 2 Base De Loisirs - Les Îles Du Cheran 73340 Lescheraines		09/05/2026 - 10h00 - Classique Ugine - Stade De Montmain 65 Place Andre Cerbonney - 73400 Ugine	
D3	<u>F.C. DES BAUGES 1</u>	D2	<u>A.S. D'UGINE 1</u>
D2	A.H.F.C.-4	D3	<u>A.S. D'UGINE 2</u>
D2	A.S. NOVALAISIE NNE 1	D2	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1
D3	A.S. NOVALAISIE NNE 2	D3	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 2
D2	F. C. CHAMBOTTE 2	D2	ENT. S. DE TARENTEISE 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 3	D3	MARTHOD SP. 1
D2	F.C. ST BALDOPH 1	D2	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1
D3	F.C. ST BALDOPH 2	D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 2

09/05/2026 - 10h00 - Classique Grignon - Stade De Neveau 1 Route Departementale 925 - 73200 Grignon		09/05/2026 - 10h00 - Classique St Michel de Maurienne	
D2	<u>U.S. GRIGNON 2</u>	D2	ENT BASSE MAURIENNE 2
D2	A.S. DE BARBERAZ 2	D3	ENT BASSE MAURIENNE 3
D2	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3	D3	F.C. ST MICHEL SP. 1
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3	D2	U.S. MODANE 1
09/05/2026 - 10h00 - Classique Bourg St Maurice - Stade Albert Martin 356-426 Avenue Du Stade - 73700 Bourg St Maurice		09/05/2026 - 10h00 - Classique Domessin - Stade Municipal Route Du Stade - 73330 Domessin	
D3	<u>FC DE HAUTE TARENTEISE 2</u>	D3	<u>U.S. DOMESSIN 1</u>
D3	<u>FC DE HAUTE TARENTEISE 3</u>	D3	CHALLES S.F. 2
D3	A.S. MONT JOVET BOZEL 1	D3	F. C. CHAMBOTTE 1F
D3	FC BEAUFORTIN QUEIGE 1	D3	F.C. DU NIVOLET 4
09/05/2026 - 10h00 - Classique Villargondran - Stade La Mistrolette Sous Cettier - 73300 Villargondran			
D3	<u>F.C. VILLARGONDRAN 1</u>		
D2	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1		
D3	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4		
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2		
D3	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 4		

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du lundi 4 mai 2026

LA JOURNÉE J+ PREVUE LE SAMEDI 16 MAI EST REPORTÉE AU SAMEDI 23 MAI 2026.

**LES JOURNEES DU SAMEDI 9 MAI, DU 30 MAI ET DU 6 JUIN 2026
SONT SUR LE LAL.**

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PLATEAU DE LA JOURNEE DU SAMEDI 25 AVRIL 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 11 MAI 2026.

**CHAMBERY SPORT 73
CA YENNOIS
US GRIGNON**

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA JOURNEE DU 25 AVRIL 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 11 MAI 2026.

**CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN
CHAMBERY SPORT 73
FC LA ROCHETTE
CHALLES SF
US LA RAVOIRE
USC AIGUEBELLE
CA YENNOIS
FC VILLARGONDRAN
JS CHAMBERIENNE
UO ALBERTVILLE
FC NIVOLET
AS MONT JOVET BOZEL**

METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET DE PRESENCE SUR LES DEUX SECTEURS, DEBROUILLES ET DEBUTANTS.

**POUR LA JOURNÉE DU SAMEDI 2 MAI 2026, PENSEZ A METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET D'EFFECTIF SUR LE FAL,
POUR NE PAS ÊTRE AMENDÉ.**

U7 Édouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Modifications des horaires :



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

Merci d'envoyer un mail directement à efroger@savoie.fff.fr, pour une prise en compte rigoureuse de vos demandes de modifications.

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
 - Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement
- = **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les 2 niveaux de pratique (N1 et N2) :

Plateaux du Printemps 2026 : (amende de 35€)

Plateau N1/N2 du samedi 25 avril 2026 : amendes à partir du mercredi 13 mai

○ Feuilles de plateaux manquantes :

N1 : USC AIGUEBELLE, AS NOVALAISE

N2 : USC AIGUEBELLE, AS NOVALAISE

○ Feuilles d'effectifs manquantes :

N1 : FC LA ROCHETTE, FC VILLARGONDRAN, ST PIERRE SPORT, USC AIGUEBELLE, US MODANE, AS NOVALAISE, CS BELLEY, US LA RAVOIRE,

N2 : AS CUINES VAL D'ARC, FC VILLARGONDRAN, ST PIERRE SPORT, USC AIGUEBELLE, AS MONTCEL, AS NOVALAISE, US CHARTREUSE GUIERS, US LA RAVOIRE, CA YENNE, CHALLES SF, CHAMBERY SPORT 73, EF CHAUTAGNE

Festifoot N1 du samedi 02 mai 2026 : amendes à partir du mercredi 20 mai

○ Feuilles de plateaux manquantes :

N1 : ST PIERRE SPORT, FC HAUTE TARENNAISE

○ Feuilles d'effectifs manquantes :

N1 : CS BELLEY, FC NIVOLET, AS THE COMBE, FC VILLARGONDRAN, FC LA ROCHETTE, ST PIERRE SPORT, USC AIGUEBELLE, GJ LA SAVOYARDE, US MODANE, AS UGINE, AS BOZEL, FC MERCURY, FC HAUTE TARENNAISE, UO ALBERTVILLE, USGM LA BÂTHIE, GJUS CHAMBERY COGNIN, JS CHAMBERY, US CHARTREUSE GUIERS, US LA RAVOIRE

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (Date libre pour les clubs)
- U6/U7 : samedi 23 mai (Journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai (en cours de construction et de finalisation)

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE Sur inscription soit le matin, soit l'après midi



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35 €)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 4 mai 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

Jacky GACHET absent du 9 au 15 MAI 2026

Journée 6

REPORTE DATE ULTERIEURE EN ATTENTE DE PROPOSITION DE DATE

FUTSAL LAC ANNECY 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

Journée 7

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

REPORTE SAMEDI 16 MAI 2026 - 17H00 AU GYMNASSE DE LA SEYTAZ

GYMNASSE INDISPONIBLE A LA DATE INITIALE

Journée 8

SAMEDI 09 MAI 2026 - 18H00

CBF74 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

DIMANCHE 17 MAI 2026 - 17H00

U.O. ALBERTVILLE

-

FUTSAL LAC ANNECY 2

POULE HAUTE

Journée 8

DIMANCHE 17 MAI 2026 - 20H00

USBE

-

AFK MONTMELIAN



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

Journée 9

INITIALEMENT VENDREDI 01 MAI 2026 - 20H30 REPORTE

FUTSAL PICASSO 2

-

A.S. FUTSAL MOUTIERS

Journée 10

JEUDI 7 MAI 2026 21H15

A S FUTSAL MOUTIERS

-

US CHARTREUSE GUIERS

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 4 mai 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district
(État correct et propre)

Coupe PILLET U15

LA MOTTE SERVOLEX



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SÉRALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 6 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00

Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30

Le tirage est en ligne

U17 TRONCY

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00

Le tirage est en ligne



TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

CLUBS FINALISTES

Nous connaissons d'ores et déjà les clubs finalistes pour les coupes suivantes

U18 F

FC CHAMBOTTE, AIX FC

U13 PIGNIER

B = CHAMBERY SF, D = FC NIVOLET, C = AIX FC, A = CHAMBERY SPORT 73

U13 SERALINI

D = VILLARGONDRAN, C = AS BARBERAZ, B = EF CHAUTAGNE, A = FC BAUGES

U11 CREDIT AGRICOLE

C = CHAMBERY SF, D = FC MERCURY, A = AIX FC, B = ES TARENTEISE



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du Lundi 4 mai 2026

IMPORTANT

Suite au rajout du club du d'AIX FC dans le championnat « Féminines Séniors district » de printemps et que ce même championnat est en match aller/retour, tous les clubs auront 2 matchs perdus contre AIX FC pour que leur arrivée n'ait aucune incidence sur le classement final.

Les matchs se joueront exactement comme les matchs normaux, FMI, la seule différence sera que tous les matchs contre AIX FC seront homologués à 0 point pour les deux clubs.

COURRIERS

Reçu :

Demande et accord des 2 clubs pour reporter le match N° 54502391 AIX les BAINS / ENT APCR-ESB La commission donne son accord.

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 10 mai 2026

MATCH N° 54502395 US ST-REMY / FC LA ROCHETTE
MATCH N° 54502396 US DOMESSIN / ENT F CHAUTAGNE
MATCH N° 54502398 CŒUR de SAVOIE / FC AIX les BAINS
MATCH N° 54502397 ENT APCR-ESB / USC-AIGUEBELLE
MATCH N° 54502399 FC-HAUTE TARENTEISE / JS-CHAMBERY à **BOURG ST MAURICE**

AMENDE FORFAIT

FC-LA ROCHETTE : doit le déplacement de US DOMESSIN au match aller
56 KMS X 2 € = 112 euros à DOMESSIN.

NOTE AUX CLUBS

ATTENTION : Mr HANS Alain ne sera pas joignable du 11 mai au 16 mai.



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du Lundi 4 mai 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre-le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2
FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2
CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2
AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre-le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre-le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1
ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2
CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 6 mai 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 5

Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)

Nicolas PERCHET (US DOMESSIN)

Eddy RAPHIN (ENTS DRUMETTAZ MOUXY)

Fahami MBAE (FC THONON LES BAINS 74)

Grégory DELONG (AS GRESIVAUDAN 38)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 22 avril 2026





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 4 mai 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIERS

RESERVES D'AVANT MATCH

Dossier n° 38 :

Match n°53997882 FC NIVOLET - AS. CUINES LA CHAMBRE Séniors D2 match du 26 avril 2026

Dossier n° 39 :

Match n°53975712 FC SUD LAC 2 / AS BARBERAZ Séniors D4 poule A du 26 avril 2026

DÉCISIONS

Dossier n° 38 :

Match n°53997882 FC NIVOLET - AS. CUINES LA CHAMBRE Séniors D2 match du 26 avril 2026

Réserve d'avant match du club du FC NIVOLET concernant la participation du joueur concerné interdit de surclassement au match en rubrique

Réserve recevable

Attendu que la licence du joueur U18 précise 'interdiction de surclassement article 152', le joueur n'était pas autorisé à participer à la rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité pour l'équipe de l'AS. CUINES LA CHAMBRE
- Résultat :

FC NIVOLET :	2 buts,	3 pts
AS. CUINES LA CHAMBRE :	0 but,	(-1) pt
- Remboursement des frais d'appui par le club de l'AS. CUINES LA CHAMBRE
- transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier n° 39 :

Match n°53975712 FC SUD LAC 2 / AS BARBERAZ Séniors D4 poule A du 26 avril 2026

Réserve d'avant match du club du FC SUD LAC concernant la participation du joueur concerné interdit de surclassement au match en rubrique

Réserve recevable.



Attendu que la licence du joueur U17 précise 'interdiction de surclassement article 152', le joueur n'était pas autorisé à participer à la rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité pour l'équipe de AS BARBERAZ
- Résultat
 - FC SUD LAC 2 : 1 but, 3 pts
 - AS BARBERAZ : 0 but, (-1pt)
- Remboursement des frais d'appui par le club de Barberaz
- Transmet à la Commission compétente pour homologation



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 4 mai 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Alphonse LOMBARD, Luc ALIX,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Yanis GIGANTE (ST MICHEL DE MAURIENNE), demande d'indemnités de déplacement sur match non-joué du 02/05/26 (U17 D2, LA MOTTE SERVOLEX / HAUTE TARENTOISE)

-M. Milan MAURIZIO (LA CHAMBOTTE), indisponibilité du 10/05/26

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Jacky MESTACH, observation de M. Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), du 26/04/26

-M. Jacky MESTACH, observation de M. Dorian ROIGNAU (TARENTOISE), du 25/04/26

-M. Gérard SOTO, observation de M. Abderrahmane AMRANE (GRIGNON), du 03/05/26

-M. Gérard SOTO, accompagnement de Melle Maely REGENT (TARENTOISE), du 03/05/26

-M. Christophe DUPAYS, observation et courrier de signalement d'absence de l'arbitre de M. Safouhaine ZAROURI (NIVOLET) : sans excuse et motif, du 03/05/26

-M. Jean-Pierre BUTEL, accompagnement de M. Amir KADDOUR (LE NIVOLET), du 26/04/26

-M. Michel CHEVALLIER, observation de M. Laurent CABY (MONTMELIAN), du 03/05/26

-M. Denis CRESTEE, accompagnement de M. Milan MAURIZIO (LA CHAMBOTTE), du 03/05/26

-M. Michel CHEVALLIER, observation de M. Salim ABADDAR (CAM), du 02/05/26

-M. Hugo POINTET, observation de M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), du 19/04/26

-M. Gilles HUNSTEDT, observation de M. Timothée DONNEAUD (CSF), du 03/05/26

Mail, Courrier Club :

-Club U S CHARTREUSE GUIERS, demande présence de 3 arbitres officiels pour le match : N° 551514 du 23/04/26 en U17 contre le club de LA RAVOIRE.

-Club de E S TARENTOISE, motif d'absence de son arbitre, match du 26/04/26/ Décès de son père.

Réponse : Les membres de la CDA lui présentent leurs sincères condoléances.

-Club du GAPS, demande de désignation arbitre sur rencontre de U18 FEM du 16/05/26 et 30/05/26

-Club de CHY FOOT 73, signalement du lieu et heure du match de D3 : CHY FOOT72 contre CHARTREUSE GUIERS du 10/05/26, se sera Stade LEVEL à 15H00

-Club de DRUMETTAZ, Demande de changement de désignation sur Match de D4 du 09/05/26

-Club du GAPS, Demande de changement de désignation sur Match de U15 D1 du 10/05/26

Mail, Courrier Fiches de frais de match FUTSAL :

-M. CHAFAI Bilel, fiche FUTSAL du 17/04/26

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-Direction de l'Arbitrage FFF : Convocation Symposium Président(e)s CDA-CRA- les 29 et 30 mai 2026



RETOUR D'EXPERIENCE ARBITRAGE



Séance FIA n°8 Suivi et Fidélisation Saison 2025/2026

A l'attention des Arbitres "Stagiaire" des Présidents de club, ainsi que les Parents
(pour les arbitres stagiaires mineurs)

Module de formation: séance 8 de la FIA (rappel Obligatoire)

Ce module de formation Initiale d'Arbitrage.
Se déroulera à la date du : **vendredi 22 mai 2026**
A 18h30
(Amphithéâtre de la maison du sport)
90 Henri OREILLER
73000 CHAMBERY



Saison 2025/2026

Ce module sera suivi de la remise officielle des Ecussons 'Arbitre'
En présence du Président du District de Football de SAVOIE

M. Didier ANSELME

Des membres du Comité Directeur du District
Du Président de la Commission Départementale des Arbitres de SAVOIE
Des membres de la Commission des Arbitres
Du Président de l'UNAF SAVOIE

Les stagiaires convoqués :

Melles Inès TEIXIERA (CSF), Axelle SIMON (CSF), Aglaé DONNEAUD (CSF), Selina YAKIMOV (CSF), Lily DA COSTA ABREU (LA MOTTE SERVOLEX), Tess BOUVIER BODINI (TARENTOISE), Lucie HAILLOUD (LA MOTTE SERVOLEX), Maely REGENT (TARENTOISE), Ivana TSONEV (LA MOTTE SERVOLEX)

Mrs Djibril CHAIB DRAA (FC PONT), Amir KADDOUR (NIVOLET), Jawed BENALI (J S C), Adel ZOUAZ (COGNIN), Nassim BELAROUCI (NIVOLET), Rubens DE LEO (NIVOLET), Mathis GUILLAUD (ST ANDRE LE GAZ), Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX), Milan MAURIZIO (CHAMBOTTE), Safouhaine ZAROURI (NIVOLET), Gwendal FOSSORIER (CHAMBOTTE), Arthur OLAGNON (VAL D'HYERE), Lenny BUISSON-RAVE (CHAMBOTTE),

Badii BOUKHATEM (NIVOLET), Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT), Jacques N'DAYE (NIVOLET), Florentin RAMEAU (ST BALDOPH), Lucas BENAÏSSA (AIGUEBELLE), Sofiane BOUDRA (AIX LES BAINS), Laurent CHAPPERT (VILLARGONDRAN), Théo MOLLIER BILLET (UGINE), Cyril MONGAZON (BOZEL), Jacques SERNA (VILLARGONDRAN), Melih SOY (LE HAUT DE CHAMBERY), Tristan TRILLAT (DOMESSIN)

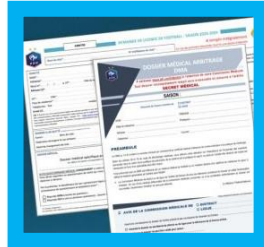


PALIQUI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026 Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
VANDURME Nathan Indisponible du 23/11/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle
BELLIR Abdelhamid Indisponible 08/03/2026 au 30/06/2026 le Samedi Raison professionnelle
FOFANA Makan Indisponible du 10/03/2026 au 10/07/2026 Raison professionnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/04/2026 au 31/05/2026 Raison professionnelle
AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/06/2026 le Samedi Raison professionnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/02/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
DE LEO Rubens Indisponible du 18/04/2026 au 09/07/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026 Raison personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026, Raison personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible 02/02/2026 au 15/06/2026 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 Samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 Dimanche de 08H à 19H Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/06/2026 Convenance personnelle
TAYLOR Felix Indisponible du 21/03/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le Samedi Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/01/2026 au 30/06/2026 Raison professionnelle ou scolaire
KADRI Iyed Indisponible du 22/03/2026 au 26/06/2026 Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 31/03/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
HAMADI Mustapha Indisponible du 03/05/2026 au 15/05/2026 Congés
BENOIT Remi Indisponible du 01/05/2026 au 31/05/2026 Raison personnelle
FREIHER Pierre Louis Indisponible du 25/04/2026 au 17/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
MEUNIER Laurine Indisponible du 01/05/2026 au 29/05/2026 Congés
DONNEAUD Aglae Indisponible du 25/04/2026 au 31/05/2026 Raison scolaire
SIMON Axelle Indisponible du 01/05/2026 au 31/05/2026 Convenance personnelle
MARTIN Guillaume Indisponible du 29/04/2026 au 17/05/2026 Congés
PINET Romuald Indisponible du 07/05/2026 au 13/05/2026 Congés
SERNA Jacques Indisponible du 08/05/2026 au 11/05/2026 Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible du 08/05/2026 au 10/05/2026 Congés
CHAMMY Jamal Indisponible le 09/05/2026 Raison professionnelle
PICQUE Ernest Indisponible du 09/05/2026 au 10/05/2026 Convenance personnelle
CABY Laurent Indisponible du 09/05/2026 au 11/05/2026 Raison professionnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible le 09/05/2026 Congés
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible le 09/05/2026 Convenance personnelle
SBARTAI Hamza Indisponible le 09/05/2026 Raison professionnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 09/05/2026 au 11/05/2026 Convenance personnelle
CHAPPERT Laurent Indisponible du 08/05/2026 au 10/05/2026 Congés
REIGNIER Maxime Indisponible le 09/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
GIGANTE Yanis Indisponible du 08/05/2026 au 10/05/2026 Convenance personnelle
PERRON Emmanuel Indisponible du 07/05/2026 au 11/05/2026 Convenance personnelle
BOUCHELACHEM Semchdine Indisponible le 09/05/2026 de 07H30 à 17H Convenance personnelle
SMAILI Mohamed Indisponible le 09/05/2026 de 07H30 à 16H30 Raison professionnelle
RIDOLFO Sebastien Indisponible du 09/05/2026 au 17/05/2026 Convenance personnelle
FOSSORIER Gwendal Indisponible du 08/05/2026 au 10/05/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible du 07/05/2026 au 10/05/2026 Convenance personnelle
TAYLAN Baris Indisponible du 08/05/2026 au 11/05/2026 Convenance personnelle
LE BOLLOCH LENDERS Livio Indisponible le 09/05/2026 Raison professionnelle

Soit **54** arbitres indisponibles sur **155**

Plus d'1/3

RENOUVELLEMENT DOSSIER LICENCE ARBITRE - SAISON 2026 / 2027



À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES CLUBS

La Commission de District de l'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que le dossier de renouvellement de la licence arbitre pour la saison 2026/2027 va être disponible.

Pour les arbitres âgés de moins de 18 ans (au 1er juillet 2026)

Vous devez remplir le questionnaire ci-dessous et le renvoyer dûment rempli avec l'ensemble des documents demandés pour votre dossier de renouvellement de licence.

- [DMA Questionnaire mineur 2026-2027 \(moins de 18 ans\)](#)

Si vous répondez « OUI » à au moins une des questions du questionnaire santé, vous devrez passer une visite médicale afin de remplir le

- [DMA et Notice examen 2026/27](#)

L'EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE n'est pas obligatoire pour un jeune arbitre District

Nous vous rappelons que si le questionnaire n'est pas correctement complété, votre dossier sera renvoyé.

Pour les arbitres âgés de 18 ans à 34 ans (au 1er juillet 2026)

Les arbitres âgés de 18 ans à 34 ans sont soumis à la même procédure que les joueurs majeurs concernant l'examen médical (dossier médical arbitre « DMA » tous les 3 ans et questionnaire pour les deux autres années).

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux « QS-SPORT »-> DMA – QS – QS – DMA

- [DMA Questionnaire majeur 2026-2027 \(18 à 34 ans\)](#)

Sinon, si au moins une réponse « OUI », vous devrez fournir un DMA

L'échographie cardiaque est toujours obligatoire. Les arbitres officiels qui ne l'ont pas encore faite devront la joindre au dossier médical.

L'EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE n'est pas obligatoire pour un arbitre Séniors District

Pour les arbitres âgés de 35 ans et plus (au 1er juillet 2026)

Vous devez remplir un dossier médical arbitre [dma-unique-l-d-notice-exam-26](#) et faire un ECG de repos + une Epreuve d'effort à visée cardiologique.

L'échographie cardiaque doit être réalisée au moins une fois dans sa vie. Si ce n'est pas le cas, vous devrez réaliser cet examen pour valider votre dossier médical. Sans la réalisation de votre échographie cardiaque, votre dossier ne pourra pas être validé et aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Rappel : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue

Quelques conseils pour remplir votre dossier médical :

Merci de veiller à remplir uniquement les informations vous concernant.

Exemple : Si vous avez seulement le dossier médical à compléter, merci de ne pas nous renvoyer le questionnaire santé.

Soyez vigilant à ne pas confondre les questionnaires de santé : il en existe un pour le moins de 18 ans et un pour les 18 à 34 ans.



Une fois le dossier complet, il conviendra de le déposer sous pli confidentiel directement au siège du District ou l'envoyer uniquement par voie postale (confidentialité des informations) à l'adresse suivante :

Commission des Arbitres
District de SAVOIE
90 rue Henri OREILLER
73000 CHAMBERY

Nous vous invitons à faire cette démarche le plus tôt possible, pour être libéré de ces contraintes administratives ainsi que pour le bon fonctionnement des désignations de début de saison.

Le délai de rigueur est fixé 15 Aout 2026

Le dossier médical doit être envoyé par l'arbitre au district alors que la demande de licence est à faire par le club d'appartenance via footclubs.

Nous vous rappelons que votre licence doit obligatoirement être validée pour être désigné.

Pour information, la demande de licence doit être effectuée de façon dématérialisée (case à cocher par votre club d'appartenance) avant le 31 août 2026, délai de rigueur.

Important: une fois la demande de licence saisie sur Footclubs, le dossier médical doit être transmis sous 60 jours, à défaut, la licence est supprimée, laquelle devra être saisie à nouveau, entraînant une nouvelle date d'enregistrement, ce qui peut entraîner la non-comptabilisation de l'arbitre au titre du Statut de l'Arbitrage renouvelant dans son club, après le 31 Août 2026. (R.G FFF Art. 33 statut de l'arbitrage).



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 4 mai 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs **dit sensibles et ou à enjeux** avec caméras embarquées sur les arbitres

Journée 20

Samedi 9/05 :

- | | | |
|--------------|-------------------|---|
| ➤ D2 | Match n° 53975593 | FC NIVOLET 1 - LAISSAUD 1 |
| ➤ D4 poule A | Match n° 53975500 | F C PONT 1 – LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 |

Dimanche 10/05 :

- | | | |
|--------------|-------------------|--|
| ➤ D1 | Match n° 53976728 | ST PIERRE SPORT 1 - VILLARGONDRAN 1 |
| ➤ D3 poule B | Match n° 53998411 | US GRAND MONT LA BATHIE 1 - UO ALBERTVILLE 1 D |
| ➤ D4 poule A | Match n° 53975502 | FC DU NIVOLET 2 – FC LAISSAUD 2 |
| ➤ D1 | Match n° 53998777 | A PORTUGUAIS CROIX ROUGE 1 - COGNIN SP 1 |

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 4 mai 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 6 mai 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
04/05/2026	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	26/04/2026	4 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	26/04/2026	3 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D4	Joueur	A.S. MONTAGNY	26/04/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	27/04/2026
04/05/2026	U20 DISTRICT	Joueur	AIX F.C.	25/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D4	Joueur	AIX F.C.	25/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

04/05/2026	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	26/04/2026	Auto + 1 match avec sursis	27/04/2026
04/05/2026	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D4	Joueur	COGNIN SP.	26/04/2026	3 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D4	Joueur	COGNIN SP.	26/04/2026	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	27/04/2026
04/05/2026	D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	26/04/2026	3 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	U17 D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	25/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	25/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	U15 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	26/04/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	27/04/2026
04/05/2026	U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	U17 D3	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	25/04/2026	Auto suffisant	26/04/2026
04/05/2026	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	26/04/2026	3 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	26/04/2026	4 MF dont Auto	27/04/2026
04/05/2026	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	26/04/2026	5 MF dont Auto	27/04/2026



Foot SAVOIE



PV N° 767 du 6 mai 2026

04/05/2026	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	U17 D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	25/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D4	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/04/2026	Auto suff pas rapport arbitre	27/04/2026
04/05/2026	D4	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/04/2026	Auto suff pas rap arbit+1MF par révoc sursis ou IF	27/04/2026
04/05/2026	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026
04/05/2026	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	26/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/05/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 29 avril 2026
- Lutte contre les violences
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Manifestation JS CHAMBERY

